

UN CLUSTER À LA FONDATION ANAIS au Foyer de Vie de la Membrolle-sur-Choisille

QUELQUES CHIFFRES

À la date de ce communiqué, sur la centaine d'établissements et services de la Fondation ANAIS, un seul et unique cluster est identifié au sein du Foyer de Vie de la Membrolle-sur-Choisille. L'ensemble des résidents est actuellement confiné.

Sur les 27 résidents, 23 sont positifs au test PCR, 4 ont été testés négatifs. 9 salariés sont actuellement en isolement, pouvant être cas contact ou cas COVID+.

LE PROTOCOLE SANITAIRE APPLIQUÉ

Le 3 octobre 2020 au soir, une infirmière travaillant à mi-temps pour le Foyer de Vie ANAIS de la Membrolle et à mi-temps pour une autre association, a présenté des symptômes du coronavirus. Dans une telle situation le protocole sanitaire a été immédiatement mis en place, à savoir : isolement de la personne en attente des tests, information à l'ARS et confinement en cas de test positif. Le corps médical recommande d'attendre 6 à 7 jours pour passer le test afin d'assurer la validité des résultats de ce dernier.

La Fondation ANAIS applique un recensement hebdomadaire des cas COVID au sein de ses structures. Au 7 octobre, aucun cas COVID+ n'était déclaré par le Foyer de Vie de la Membrolle au Directoire de la Fondation.

Le 10 octobre, à la fin de la période d'incubation, la direction des ressources humaines de la Fondation ANAIS est informée d'une apparition de symptômes (fièvre et toux) chez 6 résidents. Ces personnes ont été isolées, les tests réalisés, l'ARS et les familles ou représentants légaux informés.

Le recensement du 14 octobre fait état de 15 résidents positifs et 3 salariés isolés (cas contact ou cas COVID+).

Celui du 19 octobre révèle 23 résidents positifs et 9 salariés isolés. L'établissement est agréé pour 30 internes et 15 externes. Les externes sont rentrés chez eux. Les 23 résidents internes testés positifs sont confinés.

LES RESSOURCES HUMAINES MOBILISÉES

Le 11 octobre, le Président du Directoire de la Fondation ANAIS fut informé de la situation. Le 12 octobre, il a demandé que des dispositions soient immédiatement prises afin de pallier l'absence de la direction de l'établissement pour des raisons médicales indépendantes de la crise pandémique. Le 13 octobre, la directrice de l'action médico-sociale et le directeur de transition interne étaient sur site. Le 15 octobre, le chef de service du FAM ANAIS de Fleury-les-Aubrais, spécialisé en risque sanitaire, était également présent.

Compte tenu de l'absence des externes et de l'arrêt total des activités éducatives dû au confinement, le Foyer de Vie est en mesure de fonctionner avec une permanence de 5 professionnels le matin et 5 l'après-midi. Une analyse des besoins basée sur une planification des absences des salariés, est faite quotidiennement et remontée à la présidence du Directoire afin d'assurer le bon accompagnement des résidents et renforcer l'équipe si nécessaire.

Depuis le 19 octobre, le Foyer de Vie bénéficie du renfort d'une infirmière déléguée par l'ARS. Plusieurs personnes candidates en intérim sont également identifiées pour venir compléter l'équipe au besoin.

Cette semaine et la semaine prochaine, un roulement pour l'encadrement est et sera assuré par la directrice de l'action médico-sociale, le directeur de transition interne, la direction de l'ESAT ANAIS de Tours et des chefs de service spécialisés.

La Fondation ANAIS met tout en œuvre pour répondre à l'enjeu principal de préservation de la santé des personnes accueillies et des salariés dans le strict respect des consignes sanitaires nationales.

LA FONDATION ANAIS

La Fondation ANAIS accompagne le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance depuis 1954.

Nos moyens d'action et d'insertion ? La promotion, la création et la gestion d'institutions, services, organisations ou établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

Nos domaines d'activité stratégiques ?

- ANAIS Médico-Social : *Enfance & Éducation Spécialisée - Habitat & Vie Sociale - Thérapeutique & Soins - Personnes âgées*
- ANAIS Entreprise : *Action pour l'insertion professionnelle par l'activité économique*

Typologies de handicaps accueillis ? Déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

Agir pour notre société : une ambition au service de la personne

ANAIS EN CHIFFRES

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions

